



**SECTION de la VENDÉE**

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

PAGE FACEBOOK : « FO DGFIP 85 »

## **COMPTE-RENDU**

### **GT audio du 19 novembre avec le RH « Retour d 'expérience – Mutations 2020 »**

---

Les 5 organisations syndicales du département ont participé à une audio avec le service RH pour un retour d'expérience suite au mouvement de mutations locales du 1er septembre, celui-ci s'étant déroulé sans CAP locales.

Rappel de quelques principes : 2 mouvements de mutations en 1 ; le mouvement interne pour les agents déjà présents dans le département puis le mouvement externe pour les personnels arrivant en Vendée.

Concernant l'affectation des stagiaires en Vendée (en position ALD « à la disposition du directeur » ), FO fait remarquer que ceux-ci (notamment les cadres A) sont pratiquement toujours affectés en surnombre sur des services de direction. Certes nous comprenons que la direction tienne compte des souhaits individuels des personnels concernés mais il n'en demeure pas moins que dans l'affichage, les autres services peuvent avoir le sentiment que leurs missions sont moins prioritaires... De plus, nous savons tous que de nombreux services manquent de personnels pour assurer convenablement leurs missions quotidiennes, un meilleur équilibre entre les services de direction et les autres services est réclamé par FO DGFIP 85.

Suite aux dépôts des demandes de mutations locales réalisés avant l'été, les résultats des 3 grades sont tous parus début juillet.

Malgré la fin des CAP locales, nous reconnaissons que le service RH a été transparent dans le déroulé de ces mouvements de mutations et que nous avons eu toutes les informations nécessaires pour informer les collègues concernés.

Les documents fournis par le service RH nous permettent de vérifier le respect des règles de mutations.

Cependant, FO DGFIP 85, soutenu par les autres organisations syndicales, a demandé quelques informations complémentaires dans les documents fournis pour les futurs mouvements de mutation afin de pouvoir affirmer que toutes les règles sont bien respectées. La direction a pris note de notre requête et va réfléchir aux réponses à y apporter.

Les situations particulières nous ont été expliqués en toute transparence, ce qui est loin d'être le cas dans de nombreux autres départements depuis la fin des CAP locales.

Il nous arrive de critiquer la direction locale dans nos tracts mais il faut aussi savoir reconnaître sur ce point précis que le service RH a joué le jeu de la transparence avec les représentants du personnel.

Lors de ces mouvements de mutation, la situation de nombreuses collègues en position ALD a été régularisée, ils bénéficiaient tous d'une priorité cette année.

Les « postes au choix » ont été publiés sur ulyse 85 afin que chaque candidat puisse postuler en déposant un CV et une lettre de motivation. S'en est suivi des entretiens avec le RH et les chefs de service concernés.

Les « postes sensibles » (emplois présentant des contraintes ou des particularités sans être des postes au choix dont la liste est prédéfinie au niveau national) ont également été proposés. Les explications données par la direction pour justifier ces recrutements spécifiques (hors règles de mutation) sont les suivantes : ces postes répondent à une carence d'information sur des postes méconnus et des postes accessibles en direction.

FO DGFIP 85 comprend que certains postes soient considérées comme « sensibles » même si ce terme ne nous semble pas adéquat, car tous les emplois de la DGFIP sont importants à nos yeux !

De plus, ces emplois doivent rester l'exception car ils dérogent aux règles « normales » d'affectation.

Lors de cette audio, le RH nous a confirmé le transfert à venir de 2 emplois de l'EDR vers une « équipe mobile d'accueil », qui aura pour mission de tenir des permanences dans les « maisons France Service » notamment.

→ FO DGFIP 85 évoque la pertinence de faire un 2ème mouvement interne de mutations au cours du 1er semestre afin d'élargir le champ des possibles aux nombreux collègues en attente d'une mutation dans le département.

Ce 2ème mouvement de mutations permettrait aussi d'éviter que des services (du fait de nombreux départs en retraite par exemple) ne restent en souffrance trop longtemps.

Nous demandons à la direction de réfléchir à cette option, d'autant plus que de nombreux autres départements la mettent en pratique (au 1er janvier pour certains, au 1er mars pour d'autres...).

Solidaires Finances Publiques 85 déclare être hostile à un 2ème mouvement de mutations.

La CFTC approuve notre question et les autres OS ne se prononcent pas.

Nous profitons de cette audio avec le service RH pour évoquer les derniers messages publiés sur ulyse 85 ayant pour but de remercier des collègues prenant leur retraite. Nous trouvons cette initiative très bonne mais nous souhaiterions une généralisation de celle-ci.

Nous pensons à FO DGFIP 85 que tous les personnels de la DDFIP 85, quelque soit leur grade et leur affectation, mériteraient bien un message de remerciement sur ulyse 85 lorsqu'ils font valoir leur droit à la retraite.

***NOUS SOMMES CERTES MASQUES MAIS PAS BAILLONNES !***

-----  
→ **N'hésitez pas à nous contacter si besoin !**

Notre site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

PAGE FACEBOOK : <https://www.facebook.com/FODGFIP85>